

Projet de prolongement de l'autoroute 73,
Robert-Cliche, entre Beauceville et
Saint-Georges

Beauceville et Saint-Georges 6211-06-111



**Mémoire du Syndicat des Métallos,
section locale 9153, Beauce
À la commission Dériger**

**Sur le prolongement de l'autoroute 73, Robert Cliche
entre
Beauceville et Ville de Saint-Georges**

**Présenté par :
M. Pascal Loignon, conseiller
Le 8 novembre 2006**

Madame, monsieur, permettez moi de vous remercier de laisser les citoyens et groupes qui représentent des citoyens, prendre une tribune afin qu'ils puissent exprimer leurs opinions sur ce projet mais bien plus important encore; du fait que vous preniez le temps d'écouter et de tenter de comprendre ces positions et de les transmettre aux instances appropriées.

En résumé, si nous sommes tous ici aujourd'hui, c'est qu'il y a divergence entre le choix du tracé Est ou Ouest dans la confection du tronçon de l'autoroute 73 entre Beauceville et la 74^{ième} rue de Ville de St-Georges. On va être très clair, on ne veut pas prendre part à ce débat, puisqu'on n'y est pas concerné. Et ce, en autant que les échéanciers déjà annoncés demeureront respectés.

En ce qui nous concerne en tant que syndicat, c'est l'importance de mener à bon port ce projet, en tenant compte des budgets débloqués pour chaque tronçon de cette infrastructure, et surtout de l'échéancier qui y était et espérons y est toujours rattaché.

Trop souvent dans le passé, ces échéanciers ont été reporté pour des raisons diverses. La région sud de la Beauce, ses entrepreneurs, travailleurs et citoyens ne peuvent rester indifférents devant un autre report de cette échéancier. Voici donc selon nous, les raisons pour lesquelles nous ne pouvons tolérer le non respect de cet échéancier qu'est 2010.

- 1- D'abord et avant tout, nous ne pouvons passer sous le silence l'aspect de la **sécurité routière**. C'est bien connu, la Beauce regorge de PME et qui dit PME dit transport de marchandises. Le nombre de camions circulant sur la route 173 ne cesse et ne cessera d'augmenter au fil des ans. La circulation de ces poids lourds en très grand nombre, jumelée avec la circulation locale ne fait pas vraiment bon ménage et le risque d'accidents fatals s'accroît par le fait même. Sans faire le bilan d'accident mortel passé, un accident est un accident de trop et nous devons prendre les moyens nécessaires afin d'en limiter le nombre. D'où la nécessité de respecter les engagements déjà pris dans ce dossier.

2- En deuxième lieu, et raison qui nous importe le plus, celle du **développement**. Développement économique basé sur des infrastructures durables. Donc un développement durable. C'est une expression gouvernementale à la mode par les temps qui courent et elle s'applique bien dans le cas qui nous concerne. Comme on le disait précédemment, la venue de cette autoroute facilitera le transport de marchandises. Dans le contexte économique où nous sommes, c'est-à-dire la libéralisation des marchés, il est impératif de fournir aux employeurs des moyens facilitant l'exportation et réduisant ces coûts d'exportation des biens produits chez nous, dans notre région. Comme par exemple l'utilisation de train routier, la facilité d'accès aux parcs industriels, la diminution du nombre de freinage et ré embrayage. Se sont là des moyens de diminuer les coûts d'exportation et ainsi, contribuer à la consolidation et l'ajout d'emplois dans notre région.

Également en tant que région non reconnue comme région ressource au niveau de l'allégement fiscal des employeurs, nous devons au minimum pouvoir profiter de cette infrastructure pour inciter les employeurs à demeurer et/ou s'installer dans notre région. Certains diront qu'il ne faudrait pas oublier la problématique de la pénurie de main d'œuvre, mais avec la venue de l'autoroute, les parcs industriels seront plus accessibles et la main d'œuvre pourra se déplacer plus facilement et par le fait même, provenir de régions plus éloignées dans des temps respectables. Donc, un plus grand bassin de main d'œuvre et il va s'en dire du même coup que ces travailleurs amélioreront leur qualité de vie puisque avec un réseau routier à voies rapides, ils passeront moins de temps voué à leur transport.

Toujours sous l'aspect du développement, on se doit également de parler de tourisme, plus spécifiquement de tourisme d'affaire. Plus une région est accessible, plus de congrès, d'assemblée et d'évènements regroupant les membres d'une organisation seront tenus dans cette région. Il y a la injection d'argent nouvel,

emplois nouveaux et vitalité du milieu qui se fait connaître et reconnaître à une dimension élargie voir provinciale.

- 3- Et enfin notre troisième raison, en est une au point de vue environnementale. Comme on le mentionnait précédemment, l'utilisation de train routier diminuera le nombre de fardier et du même coup l'émission de gaz carbonique. Également avec le maintien de l'engagement de rendre l'autoroute 73 jusqu'à la route 204, ceci provoquera un désengorgement des rues de Ville de St-Georges aux heures de pointe, et de ce fait, un grand nombre de voitures n'auront plus à arrêter, attendre et repartir fréquemment comme il se fait aux feux de signalisation mais plutôt qu'elle emprunte une voie rapide à vitesse normale et constante ce qui contribuera à diminuer l'émission de CO₂.

En résumé, il sera impossible de satisfaire tout le monde quant au choix du tracé Est ou Ouest dans la construction du tronçon entre Beauceville et la 74^{ième} rue de St-Georges. Cette décision devra donc être prise sur des bases rationnelles, où il y aura le moins de mécontentement possible. Cette prise de décision ne doit pas avoir pour effet de retarder ce projet. C'est donc pour toutes ces raisons, que nous vous demandons de porter notre message aux instances décisionnelles concernant la réalisation de l'autoroute 73 et ce jusqu'à la route 204, tout en respectant les échéanciers déjà annoncés.

En tant que syndicat revendiquant le respect et les droits de travailleurs, nous sommes trop souvent taxé d'immobilisme. Reste à voir la position des représentants du gouvernement dans ce dossier.